



Notice

PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE

Salariés en contrat à durée indéterminée

Vous souhaitez bénéficier du dispositif Projet de Transition Professionnelle, voici le cheminement d'une demande de financement :

Accédez à votre Espace personnel*

 Créez votre compte et connectez-vous à votre Espace personnel afin de bénéficier de nos services sur www.transitionspro-idf.fr.

Au plus tard 4 mois avant la date de début de la formation

 Demandez une autorisation d'absence à votre employeur, par écrit et par l'intermédiaire du dossier de demande de financement.

Si votre formation dure moins de 6 mois ou à temps partiel :

Si votre formation dure plus de 6 mois :

- > Autorisation à demander au moins 60 jours avant la date de début de formation.
- > Autorisation à demander au moins 120 jours avant la date de début de formation.
- Si l'autorisation vous est accordée, assurez-vous que votre employeur remplit le formulaire de demande de financement dans les délais.

REMPLIR LE FORMULAIRE

TAPE

Pages 5 à 11 à faire remplir par l'organisme de formation (descriptif + positionnement préalable) **2** TAPE

Pages 12 à 16 à faire remplir par votre employeur

3 è

Pages 1 à 4 à remplir vous-même

Au plus tard 3 mois** avant la date de début de la formation (à compter du 01/01/2020)

- Dépôt du dossier complet à Transitions Pro Île-de-France
- Enregistrement >>> Numéro de dossier >>> Accusé de réception
- Étude de la demande par un conseiller en ingénierie financière.

Avant la date de début de la formation

• Présentation anonyme de la demande de financement à une Commission Paritaire Interprofessionnelle Régionale.

DÉCISION DE LA COMMISSION PARITAIRE

Acceptation	Refus	Complément d'information demandé	Proposition de réorientation
Message envoyé par mail et/ou sms	Message envoyé par	<u> </u>	V
Accord et convention d'engagement à télécharger sur votre Espace personnel* Retour de la convention d'engagement signée Départ en formation	mail et/ou sms Avis motivé de refus disponible sur votre Espace personnel*	par téléphone d Seconde p de votr	c un conseiller ou en face-à-face résentation e dossier CPIR

^{*} Connectez-vous à votre Espace personnel sur www.transitionspro-idf.fr

^{**} Les délais d'autorisation d'absences sont imposées par décret. En revanche, il n'existe pas de règles fixant le délai dans lequel un salarié doit saisir Transitions Pro Île-de-France d'une demande de prise en charge. C'est pourquoi, le délai de dépôt est décidé par Transitions Pro Île-de-France, en fonction de raisons pratiques et organisationnelles lui permettant de pouvoir traiter les dossier. Ainsi les délais mentionnés ci-dessus n'empêchent nullement de commencer ses démarches bien amont.

Conditions d'accès

Certaines conditions sont à remplir impérativement.

Vérifiez que :

- Transitions Pro Île-de-France est bien l'organisme susceptible de prendre en charge votre dossier,
- vous avez 24 mois d'ancienneté en tant que salarié, consécutifs ou non, dont 12 mois dans l'entreprise actuelle à la date de début de formation. La condition d'ancienneté n'est pas exigée pour le salarié mentionné à l'article L. 5212-13, ni pour le salarié qui a changé d'emploi à la suite d'un licenciement pour motif économique ou pour inaptitude et qui n'a pas suivi d'action de formation entre son licenciement et son réemploi.
- vous respectez le délai de franchise entre deux CPF projet de transition professionnelle dans la même entreprise. Ce délai exprimé en mois est égal à 10 fois la durée en mois du CPF projet de transition professionnelle réalisé.

La durée de votre dernier CPF projet de transition professionnelle a été de 6 mois :

6 X 10 = 60 mois = 5 ans => Le délai de franchise est de 5 ans à compter du dernier jour de formation.

Pour les salariés intérimaires :

Vous devez justifier de 1 600 h travaillées dans la branche dont 600 h dans l'entreprise de travail temporaire ou le groupe d'entreprise de travail temporaire.

L'ancienneté s'apprécie sur une période de référence de 18 mois à la date de départ en formation. Les périodes sans execution de mission sont prises en compte pour le calcul de l'ancienneté.

À faire avant la constitution de votre dossier

Vous devez demander à votre employeur si cette formation s'inscrit dans le cadre du plan de développement des compétences.

En cas de réponse négative, vous pouvez demander à vous absenter pour bénéficier d'un Projet de Transition Professionnelle en indiquant sur papier libre et par le dossier de demande de financement

- le nom et l'adresse de l'organisme de formation ;
- l'intitulé de la formation ;
- la durée ;
- les dates de début et de fin en précisant si la formation se déroule à temps complet ou à temps partiel (rythme de la formation).

Il est conseillé d'effectuer votre demande par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre émargement et de demander à ce que votre absence ne devienne effective que sous réserve, d'une part, d'être pris en charge financièrement, et d'autre part, d'être admis par l'organisme de formation.

Votre employeur peut reporter votre demande en raison des effectifs simultanément absents au titre du Projet de Transition Professionnelle ou pour des raisons de service. Le report est de 9 mois maximum à compter de la date de début de formation.

Vous trouverez ci-joint un formulaire de demande de financement qui permettra à la Commission Paritaire Interprofessionnelle Régionale (CPIR) d'apprécier votre projet de formation et décidera éventuellement de vous proposer une prise en charge partielle ou totale de votre rémunération et de vos frais de formation.

Pour la constitution de votre dossier (ordre à respecter)

- 1 Prendre contact avec l'organisme de formation et lui faire remplir les pages 5 à 11. Vous êtes libre de choisir l'organisme et le stage qui vous conviennent le mieux.
 - Assurez-vous que l'organisme de formation :
 - possède un numéro de déclaration d'activité valide ou en cours de validation,
 - est «référençable dans Datadock» (cf. catalogue de référence sur www.transitionsproidf.fr ou contacter le 01 44 10 58 58),
 - a réalisé avec vous un positionnement préalable à la formation.
 - Assurez-vous que la formation est certifiante et sanctionnée par :
 - une certification enregistrée au RNCP,
 - l'acquisition d'un bloc de compétences (article L.6113-1),
 - une certification enregistrée au répertoire spécifique (ex : inventaire).
 - Assurez-vous que votre demande repose sur une reconversion.

Tout dossier ne comportant pas ces éléments ne pourra pas être instruit.

- Paire remplir par votre employeur ou l'entreprise de travail temporaire les pages 12 à 16.
- 3 Remplir complètement les pages 1 à 4 qui vous concernent ainsi qu'une lettre de motivation. En vous aidant de la fiche outil présente avec cette notice, vous devez développer votre motivation et votre projet dans une lettre jointe au dossier et l'argumenter le plus possible (projet professionnel ou personnel, métier actuel, raisons du choix de la formation,...).
- Vérifier les éléments déclarés par l'employeur et l'organisme (dates, éléments de salaire,...).

5 Au plus tard 3 mois avant la date de début de la formation (depuis le 1er janvier 2020): Adresser à Transitions Pro Île-de-France le formulaire renseigné et signé par les trois parties. Il doit être complet et comporter l'ensemble des documents demandés.

Bien préparer toutes les pièces demandées, notamment :

- l'attestation de points mobilisables sur le compte professionnel de prévention : pour accéder à vos informations, consulter moncompteactivité.gouv. fr,
- la confirmation de co-financements : notamment vous même, votre employeur si vous êtes salarié en CDI, l'Etat, les Régions, les opérateurs de compétences, l'Agefiph.



Un dossier incomplet ou parvenu hors délai ne pourra pas être instruit. Il vous sera retourné. Nous vous invitons à faire une copie du dossier rempli ainsi que des pièces jointes afin d'en conserver un exemplaire.

Et après ?

Votre demande sera enregistrée. Un numéro de dossier vous sera communiqué par un accusé de réception. Il sera impératif de rappeler ce numéro lors de tout contact ultérieur avec Transitions Pro Île-de-France.

Votre projet sera ensuite étudié par un conseiller en ingéniérie financière qui le présentera de façon anonyme à une commission composée paritairement de représentants d'employeurs et de salariés. Les commissions se réunissent environ une fois par mois.

Réponse de la CPIR

La réponse à votre demande de prise en charge vous sera communiquée en vous connectant à votre Espace personnel sur www.transitionsproidf.fr, après avoir reçu un mail et/ou sms. Ce peut être une acceptation ou un refus motivé.

La CPIR peut également surseoir à sa décision dans l'attente d'un complément d'information sur votre projet (motivation, organisme de formation,...) et, éventuellement, vous proposer une réorientation.





POUR FACILITER VOS DÉMARCHES

- Téléphonez au 01 44 10 58 58 du lundi au vendredi de 9 h à 18 h
- Place Johann Strauss (Paris X°)
 Horaires: à consulter sur notre site internet
- Adresse postale
 2 ter, boulevard Saint-Martin
 75498 Paris Cedex 10
- **≥** Connectez-vous sur **www.transitionspro-idf.fr**





Votre projet professionnel est unique Mettez-le en valeur!



RÉDIGER LA LETTRE

de présentation de mon projet

CDI

CDD

OBJECTIF: vous aider à rédiger une lettre structurée et argumentée pour décrire et expliquer votre projet professionnel. Elle nous permettra d'évaluer votre motivation et la cohérence de votre projet.

Voici une série de questions à laquelle il est important que vous répondiez.

- > Si vos réponses sont incomplètes, prenez le temps de collecter les informations manguantes.
- > La lettre de présentation et de motivation de votre projet doit être précise et dactylographiée, dans la mesure du possible.
- > Vous pouvez y joindre des annexes utiles à la présentation de votre projet (book, offres d'emploi, promesse d'embauche, business plan, CV,...).

Identité professionnelle

Quelle est ma situation professionnelle actuelle ?
 Décrivez brièvement votre métier, votre poste, vos activités et votre parcours.

Projet

- Qu'est-ce qui m'amène à vouloir changer de situation professionnelle ?
- Quel est mon projet ? Qu'est-ce que je connais du métier, de son environnement professionnel, des conditions de travail et de sa rémunération ?
- Quelles sont les expériences ou qualités personnelles que je possède en lien avec ce projet ?
- Puis-je trouver du travail dans ce domaine et par quels moyens vais-je y parvenir ?
- Est-ce que j'ai consulté des annonces d'emploi ? Si oui lesquelles et sur quel site ?
- Est-ce que je connais les différents contrats de travail pratiqués (CDI, CDD, CDD de chantier,...)?
- ...

Mobilité

- Dans quel secteur d'activité aimerais-je travailler ?
- Dans quel type d'entreprise ?
- Dans quelle région ou quel pays ?

Recherches et actions

- Quelles démarches ou actions ai-je effectuées pour élaborer mon projet et confirmer mon choix de métier ?
- Ai-je rencontré des professionnels de ce métier pour mieux connaître la façon de l'exercer, que m'ont-ils dit ?
- Si j'ai un projet de création ou reprise d'entreprise, je le développe et j'indique les démarches déjà effectuées (étude de marché, repérage d'un local, business plan,...). Ai-je été accompagné par une structure (Chambre de commerce,...)?

Étapes

- À l'issue de la formation, que vais-je faire ? À court, moyen et long terme ?
- La formation que je demande me permet-elle de faire aboutir mon projet ou est-ce une étape intermédiaire ?

Formation choisie

- Me suis-je informé sur les formations et les certifications (**diplômes, qualifications, titres**,...) reconnues par les entreprises pour exercer le métier visé ?
- Pourquoi ai-je choisi cet organisme de formation ?
- Ai-je pensé à faire valider mes acquis (VAE) avant de choisir ma formation ?
- Puis-je bénéficier d'une réduction de parcours ?
- Si j'ai choisi une formation se déroulant hors temps de travail, quels sont les avantages de ce mode de formation dans ma situation ?

Bénéfices attendus

• Que m'apportera ce changement professionnel ?

Autres remarques

• Quelles sont les informations complémentaires que je souhaite apporter ?

Financement

- Quand Transitions Pro Île-de-France finance une formation, il ne le fait parfois que partiellement.
 Pensez à prévoir un financement complémentaire (sur www.transitionspro-idf.fr : les financements possibles selon ma situation).
- Dans le cas où Transitions Pro Île-de-France ne financerait pas ma formation, ai-je envisagé d'autres solutions pour mener à bien mon projet ?

Compte Personnel de Formation (CPF), Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), plan de développement des compétences (ex-plan de formation), promotion par alternance (ex-période de professionnalisation), Projet de Transition Professionnelle non rémunéré,...

Pensez à prévoir une autre solution de financement (sur www.transitionspro-idf.fr).

Par ailleurs, nous vous conseillons de vous informer sur nos priorités de financement.

POUR FACILITER VOS DÉMARCHES:

- Téléphonez au 01 44 10 58 58 du lundi au vendredi de 9 h à 18 h
- Place Johann Strauss (Paris Xe)
 Horaires: consulter notre site internet
- Connectez-vous sur www.transitionspro-idf.fr







Priorités 2019

Projet de Transition Professionnelle

Salariés en Contrat à Durée Indéterminée (CDI)

Les capacités financières de la Commission Paritaire Interprofessionnelle Régionale (CPIR) ne lui permettent pas de satisfaire toutes les demandes de financement.

C'est pourquoi des règles de priorités ont été définies par les instances paritaires de la CPIR, afin de répartir au mieux le budget disponible.

Ainsi la CPIR se réserve le droit d'accepter tout ou partie d'une demande de financement au regard de sa durée et/ou de son coût.

La Commission Paritaire Interprofessionnelle Régionale retient en priorité les demandes présentant les caractéristiques suivantes :

Pour un salarié

- n'ayant jamais bénéficié d'un Congé Individuel de Formation (CIF);
- n'ayant jamais bénéficié d'un Projet de Transition Professionnelle (PTP);
- d'un niveau de formation inférieur ou égal au baccalauréat;
- · d'au moins 45 ans :
- ayant un plus grand nombre d'années d'expérience professionnelle;
- ouvrier ou employé ;
- exerçant dans des très petites entreprises (moins de 11 salariés) ou des petites et moyennes entreprises (de 11 à 100 salariés) ;
- avec un projet de reconversion ;
- ayant suivi les préconisations d'un Conseil en Évolution Professionnelle (CEP);
- bénéficiant d'un revenu inférieur à deux fois le SMIC ;
- ayant une inaptitude à l'emploi et ayant changé de poste / d'entreprise ;
- ayant une reconnaissance de travailleur handicapé.

Pour un projet professionnel de reconversion

- dont la pertinence du projet de transition professionnelle est destinée à changer de métier ou de profession;
- dont la pertinence du parcours de formation et des modalités de financement envisagées à l'issue de l'action de positionnement préalable sont cohérentes ;
- dont les perspectives de métier, d'emploi à l'issue de l'action de formation, notamment dans la région visée sont porteurs ;
- · favorisant l'égalité femmes-hommes.



CADRE RÉSERVÉ À TRANSITIONS PRO ÎLE-DE-FRANCE

Date d'enregistrement J J / M M / A A A A N° de dossier

Demande pour une formation:

Hors Temps de Travail (HTT)

Sur le temps de travail



Vous êtes:

en CDI

Intérimaire

DEMANDE DE FINANCEMENT

PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE

Contrat à Durée Indéterminée (CDI)

- À compter du 1er janvier 2020, tout dossier doit être déposé complet, au plus tard 3 mois (90 jours) avant la date de début de la formation (même si les résultats aux tests ne sont pas encore connus).
- Tout dossier incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas examiné.
- Vous devez déposer autant de dossiers que vous avez d'employeurs.

ÉTAT CIVIL								
Nom d'usage								
Nom de naissance								
Prénom	Femme Homme							
Adresse								
Code postal	Ville							
Téléphone fixe	Portable							
Courriel								
N° de Sécurité socia	ale (obligatoire)							
Date de naissance	J J / M M / A A A A							
Lieu de naissance								
Pays de naissance								
Nationalité								
Reconnu travailleur handicapé par la Commission des droits et de l'autonomie (anciennement COTOREP) OUI (joindre le justificatif) NON								

FORMATIONS SUIVIES AU COURS DE VOTRE SCOLARITÉ

Aucune étude

Diplôme le plus élevé obtenu

Type de diplôme	Année	Intitulé de formation	Pays
	AAAA		
	AAAA		

Diplôme le plus élevé atteint (non obtenu)

Type de diplôme	Année	Intitulé de formation	Pays
	AAAA		
	AAAA		

FORMATIONS SUIVIES AU COURS DE VOTRE VIE PROFESSIONNELLE

Financement comme demandeur d'emploi

Intitulé de la formation	Année	Durée	Organisme	Pays	Diplôme	obtenu	Attestation	
					OUI	NON	OUI	NON
	AAAA	h						
	AAAA	h						

Financement par l'entreprise

Intitulé de la formation	Année	Durée	Organisme	Pays	Diplôme obtenu		Attestation	
					OUI	NON	OUI	NON
	AAAA	h						
	AAAA	h						

Financement à titre individuel

Intitulé de la formation	Année	Durée	Organisme	Pays	Diplôme obtenu		u Attestati	
					OUI	NON	OUI	NON
	AAAA	h						
	AAAA	h						

EMPLOI ACTUEL	
Date d'entrée dans l'entre	eprise J J / M M / A A A A
Intitulé de la fonction	
Description brève	

EXPÉRIENCE PROFESSION	NELLE	on des emplois d'étudiant d	et des stages en entreprise						
Date d'entrée dans la vie active en France ou en Union Européenne J J J M M / A A A A → Joignez votre CV ou votre relevé de carrière									
	Contrat*	Société et secteur d'activité	Emploi occupé	Pays					
De M M / A A à M M / A A									
De M M / A A à M M / A A									
De M M / A A à M M / A A									

^{*} CDI (contrat à durée indéterminée) ; CDD (contrat à durée déterminée) ; INT (intérim) ; CA (contrat d'apprentissage) ; CP (contrat de professionnalisation) ;...

PARTICIPATION AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT ET D'HÉBERGEMENT

Documents à joindre à votre dossier (obligatoire)

1 JE CERTIFIE JOINDR	E AU PRÉSENT DOCUMENT :									
la lettre de présentation et de la copie de mes 12 derniers si je suis intérimaire, les con le programme et le calendrie la copie du courrier d'admis la copie des diplômes ou titr mon curriculum vitae ou mo la synthèse ou le plan d'acti l'attestation d'heures acquis concerné) de l'attestation de	la lettre de présentation et de motivation de mon projet pour laquelle j'ai suivi la fiche-outil qui m'a été remise dans ce formulaire. la copie de mes 12 derniers bulletins de salaire. si je suis intérimaire, les contrats de mission qui justifient de 600 h travaillées. le programme et le calendrier détaillé de la formation qui m'ont été remis par l'organisme de formation. la copie du courrier d'admission en formation (si l'organisme me l'a fourni). la copie des diplômes ou titres que j'ai obtenus. mon curriculum vitae ou mon relevé de carrière (disponible sur le site internet de votre caisse de retraite). la synthèse ou le plan d'action remis par mon conseiller si j'ai suivi un Conseil en Évolution Professionnelle (CEP). l'attestation d'heures acquises du DIF (Droit Individuel à la Formation) au 31 décembre 2014 et copie (si je suis concerné) de l'attestation de points mobilisables sur le Compte professionnel de prévention. la confirmation de co-financements en cas de mobilisation de financements complémentaires.									
mon RIB.										
Pour les cas particuliers,										
	sion des droits et de l'autonomie (anciennement COTOREP) si je suis travailleur handicapé.									
	bulletins de salaires avant la suspension de mon contrat si je suis en congé parental* congé maladie**, reclassement,									
	rmation pour les formations ouvertes et à distance complété par l'organisme de formation e-learning,). Il est disponible sur demande.									
les pré-requis aviation (photodans le cas où ma formation	ocopie de mon permis pilote privé et de mon carnet de vol, aptitude médicale à jour) n porte sur l'aéronautique.									
* Vous devez informer la caisse d'allocations ** Vous devez bénéficier d'autorisations de s	s familiales dont vous dépendez. sortie du médecin sur le temps de la formation.									
2 J'AI VÉRIFIÉ QUE TOU ET JE SUIS D'ACCOR	UTES LES RUBRIQUES DE MON DOSSIER SONT COMPLÉTÉES ED AVEC :									
les éléments relatifs à ma fo	ormation dûment complétés par l'organisme de formation,									
les informations concernant	t les éléments de mon salaire, fournies par l'employeur,									
les dates d'autorisation d'al par l'organisme de formatio	bsence qui correspondent strictement aux dates de formation mentionnées on,									
	mentionnées dans le dossier. Transitions Pro Île-de-France suspend le financement durant ous organiser avec votre employeur (prise de congés ou RTT ou retour en entreprise).									
Les informations recueillies font l'objet de traitements informatiques destinés à la gestion interne des données, la réalisation d'enquêtes, de statistiques et de contrôle par Transitions Pro Île-de-France et, éventuellement, par un prestataire extérieur. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant ou vous opposer au traitement de vos données, veuillez adresser un courrier au service juridique.	 J'atteste sur l'honneur : de la sincérité de tous les renseignements portés en pages 1, 2, 3 et 4 de la présente demande, ne pas avoir réalisé une demande de financement d'un Projet de Transition Professionnelle en simultané auprès d'une autre CPIR. Je m'engage : à informer mon employeur de la décision de Transitions Pro Île-de-France et de la mienne, à mobiliser les heures de DIF et de CPF afin de financer tout ou partie de mon PTP. À Le J J / M M / A A A A Signature : 									

À remplir par l'organisme de formation

Descriptif de la formation

Le candidat a librement choisi votre organisme de formation. Toutefois, il appartient à Transitions Pro Île-de-France de conseiller et d'orienter le salarié en fonction de sa motivation, de son niveau, du coût et de la durée de la formation. Sachez que toute demande de financement pour un organisme de formation «non référençable» dans Datadock ne sera pas étudiée.

- Remplissez avec soin son formulaire : toute erreur, imprécision ou modification entraîne un risque de rejet du dossier.
- Remplissez-le sans délai même si les résultats aux tests d'entrée ne sont pas encore connus, ce dossier ne constituant pas une inscription officielle dans votre centre. Assurez-vous que le candidat satisfait aux conditions d'accès.

Tout changement de calendrier devra être soumis à la validation de Transitions Pro Île-de-France.

Ce formulaire permet :

- à l'employeur d'accorder une autorisation d'absence conforme au calendrier de la formation que vous indiquez,
- à la Commission paritaire de Transitions Pro Île-de-France de statuer sur une éventuelle participation aux frais pédagogiques et à une prise en charge de la rémunération de l'intéressé en fonction du calendrier indiqué.

En cas d'admission dans votre centre et de décision positive de notre part, le montant et les modalités de notre participation financière seront accessibles à partir de votre espace sur www.transitionspro-idf.fr.

La Commission paritaire de Transitions Pro Île-de-France n'accepte aucune prolongation de formation ni redoublement d'un Projet de Transition Professionnelle.

Par ailleurs, nous sommes dégagés de toute responsabilité en cas de non-paiement par le stagiaire de la part des frais restant à sa charge.

ORGANISME GESTIONNAIRE DE LA FORMATION Nom ou raison sociale N° de déclaration d'activité Etes-vous «référençable» dans Datadock? (toute demande de financement pour un organisme «non référençable» dans Datadock, www.data-dock.fr, sera rejetée) Adresse Code postal Contact Téléphone Courriel* * Important pour recevoir les avis de virement à chaque règlement Je joins un RIB au dossier (obligatoire pour le règlement) Adresse de règlement (si différente) Ville Code postal **LIEU DE FORMATION** Nom ou raison sociale Adresse Code postal Ville Contact Téléphone Courriel Siret

Intitulé (officiel) Code Certifinfo (www.certifinfo.org) Code CPF Public concerné Nombre de sessions par an Modalités pédagogiques : S'agit-il de cours particuliers ? NON OUI NON La formation se déroule-t-elle en cours du soir ? OUI NON La formation se déroule-t-elle en partie en auto formation ? La formation se déroule-t-elle en partie ou entièrement à distance (FOAD) ? NON OUI Est-ce qu'il y a un examen en fin de formation? Est-ce qu'il y a des Contrôles en Cours de Formation (CCF) ? NON OUI Comment est présenté le candidat à l'examen ? À titre individuel Par l'organisme de formation (en candidat libre) (stagiaire de la FPC) Formation certifiante sanctionnée par : Une certification enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) Code RNCP (www.rncp.cncp.gouv.fr) L'acquisition d'un bloc de compétences (pour la validation d'un titre RNCP) Code RNCP (www.rncp.cncp.gouv.fr) Une certification enregistrée au Répertoire spécifique Code Répertoire spécifique Niveau visé à l'issue de la formation Nomenclature européenne Grade de : Niveau 3: CAP - BEP - BPA Licence Niveau 4: niveau bac (BP, BT) Master Niveau 5: niveau bac + 2 (BTS - DUT) **Doctorat** Niveau 6: niveau bac + 3/4 (Licence,...) Niveau 7: niveau bac + 5 (Master,...) Niveau 8 : niveau supérieur au bac + 5 (Doctorat) Sans niveau spécifique (CACES, FIMO...) Préciser:

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

CALE	NDKI	:K DE	LAFC	JKMATIC	N			Pou	r la FO	AD, se reporter au pro	otocole indivi	duel de formation				
Décrir	e le cy	/cle e	ntier													
Date de	e début		/ M M	/ A A	Date de fin	effective	(hors péric	ode d'exa	men - s	stage en entreprise inclu	us) J J / I	MM/AA				
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1							Durée de référence de la certification			rée première année (si différent)		oonsable de la (Ministère, branche), préciser :				
			rique ou la FOAD		heure	00										
tompott					rieure	25		h		h						
	+ stag	e en er	ntreprise		heure	es		h		h						
= duré	e totale	de la fo	rmation		heure	es		h		h						
			Soit		jours	6		j		j						
S'il s'a	git de F	OAD,	indique	er le nomb	re d'heure	es réalisée	es en pré	sentiel		heures (cf.	protocole indivi	duel de formation)				
IMPORT	ANT C	calend	drier de fo	ormation doi	t être rempli	i aussi préci	isément qu	ue possib	le	Rythme de format	ion	Namahya				
Les co	ours on	t lieu ((semaine	e type)	J	V	S	D	1	Durée totale de la fo Indiquez le nombre de se compreses entre le 1er et	emaines	Nombre de semaines a				
	de	h	h	h	h	h	h	h	1		our de la formation.					
Matin	à	h	h	h	h	h	h	h	1	Période de vacances d'interruption de la f		b				
Après-	de	h	h	h	h	h	h	h	1	Indiquez le nombre total de semaines d'interruption	on.					
midi	à	h	h	h	h	h	h	h	-			С				
	otal	h	h	h	h	h	h	h	<u> </u>	Temps de formation $(a - b = c)$	effectif					
Périoc Fournir	les de le calend	vacan drier dé	ces ou taillé	d'interrup		formation		M/AA		Nombre d'heures mo par semaine Nombre d'heures de form théoriques + stage en en divisé par le nombre de s de temps de formation e	nation (cours treprise) semaines	Résultat				
Du J J	/ M M /	A A a	u J J / N	MM/AA	Du J J / M	M/AA a	au J J / M	M / A A		Le résultat détermin	e le rythme d	le la formation				
Du J J	/ M M /	A A a	u J J / N	MM/AA	Du J J / M	M/AA a	au J J / M	M/AA		À temps comple	t si le rythme	e est ≥ à 30 h				
*Attentio	on : remp	lir avec r	igueur car	Transitions P	ro Île-de-Fran	ce ne rémune	ère pas ces	périodes		À temps partiel s	i le rythme e	est < à 30 h				
DEVI	À titre indicatif et sous réserve de validation par Transitions Pro Île-de-France. Les données sur le rythme fournies par l'organisme de formation font l'objet d'un recalcul par Transitions Pro Île-de-France dont le résultat fait foi.															
Tarifs	en viç	jueur	: (hors fr	etti à la TV rais annexes d'hébergen	: frais d'ins		ION e livres, de	e tests, d	e							
Pour l	e cycle	entie	r:		Pour la	a 1 ^{ere} anne	ée (si diffe	érent) :		Je déclare a	voir pris	onnaiseanoo				
	нт			€		нт			€	de la charte q	ualité, de so	on document				
	ΓVA			€	Т	VA			€	annexe relatif a réglementaires		ons legales et				
1	гтс			€	Т	ТС			€	J'accepte les o		énérales				
		à la ch	narge du s	tagiaire)		nnexes (à la	a charge du	ı stagiaire)		consultables	sur					
7	ГТС			€	T	TC			€	www.transitio	onspro-idf.f	r/accueil-				

www.transitionspro-idf.fr/accueil-prestataire/la-demarche-qualite-datadock/

Action de positionnement préalable à l'entrée en formation Bilan

À remplir obligatoirement par l'organisme de formation

Les pages 8 à 11 sont à remplir obligatoirement selon l'article R.6323-12 du décret n°2018-1332 du 28/12/2018.

PROFIL DU CANDIDAT
Le candidat a suivi préalablement des prestations de formations visant :
un bilan de compétences Date J J / M M / A A Financeur
une VAE Date J J / M M / A A Financeur
une action d'accompagnement, d'information et de conseil :
CEP (précisez le nom de l'opérateur)
Création d'entreprise
Autres
une formation dans le cadre d'un CIF ou une HTT ou un CPF ? Date J J / M M / A A
Intitulé
Nom de l'OPACIF /OPCA
Financeur
CONDITIONS ET MODALITÉS DE SÉLÉCTION
Sur dossier
Sur concours
Entretien de motivation
Examens ou tests avant l'entrée en formation
Autres
Résultats :
Admis Sur liste d'attente Résultats inconnus à ce jour Date des résultats J J / M M / A A
Préciser la nature des selections (connaissance technique ou générale, de logique ou de personnalité) :

Des pré-requis sont-ils exigé	s pour entrer en 10	л шайон (ехрепеі	nce, mveau, dipior	nes, ett.) (
				, .	
Si oui, préciser :					
Particularité : formation	en langues				
	· ·				
	-				
Le Conseil de l'Europe a créé un ci-dessous à compléter dans le c	cadre européen co				iie sur le référentie
Le Conseil de l'Europe a créé un	cadre européen co				ie sur le référentie
Le Conseil de l'Europe a créé un	cadre européen co				iie sur le référentie
Le Conseil de l'Europe a créé un ci-dessous à compléter dans le c À l'oral	cadre européen co adre d'une demand	de de financement		ngues étrangères.	;
Le Conseil de l'Europe a créé un ci-dessous à compléter dans le c À l'oral A Utilisateur é	cadre européen co adre d'une demand	de de financement Utilisateur in	de formation de lar	ngues étrangères. C Utilisateur ex) xpérimenté
Le Conseil de l'Europe a créé un ci-dessous à compléter dans le c À l'oral A Utilisateur él A1 Introductif	cadre européen co adre d'une demand lémentaire A2 Intermédiaire	de de financement	de formation de lar B2 Avancé ou	ngues étrangères.	;
Le Conseil de l'Europe a créé un ci-dessous à compléter dans le c À l'oral A Utilisateur él A1 Introductif ou découverte	cadre européen co adre d'une demand lémentaire	de de financement Utilisateur in	de formation de lar B ndépendant B2	ngues étrangères. O Utilisateur ex	c xpérimenté C2
Le Conseil de l'Europe a créé un ci-dessous à compléter dans le c À l'oral A Utilisateur él A1 Introductif ou découverte Niveau initial	cadre européen co adre d'une demand lémentaire A2 Intermédiaire	de de financement Utilisateur in	de formation de lar B2 Avancé ou	ngues étrangères. O Utilisateur ex	c xpérimenté C2
Le Conseil de l'Europe a créé un ci-dessous à compléter dans le c À l'oral A Utilisateur él A1 Introductif ou découverte	cadre européen co adre d'une demand lémentaire A2 Intermédiaire	de de financement Utilisateur in	de formation de lar B2 Avancé ou	ngues étrangères. O Utilisateur ex	c xpérimenté C2
Le Conseil de l'Europe a créé un ci-dessous à compléter dans le c À l'oral A Utilisateur él A1 Introductif ou découverte Niveau initial	cadre européen co adre d'une demand lémentaire A2 Intermédiaire	de de financement Utilisateur in	de formation de lar B2 Avancé ou	ngues étrangères. O Utilisateur ex	c xpérimenté C2
Le Conseil de l'Europe a créé un ci-dessous à compléter dans le c À l'oral A Utilisateur él A1 Introductif ou découverte Niveau initial	cadre européen co adre d'une demand lémentaire A2 Intermédiaire	de de financement Utilisateur in	de formation de lar B2 Avancé ou	ngues étrangères. O Utilisateur ex	c xpérimenté C2
Le Conseil de l'Europe a créé un ci-dessous à compléter dans le c À l'oral A Utilisateur él A1 Introductif ou découverte Niveau initial Niveau visé À l'écrit	cadre européen co radre d'une demand lémentaire A2 Intermédiaire ou de survie	Utilisateur in B1 Niveau seuil	de formation de lar dépendant B2 Avancé ou indépendant	Utilisateur ex C1 Autonome	xpérimenté C2 Maîtrise
Le Conseil de l'Europe a créé un ci-dessous à compléter dans le c À l'oral At Utilisateur él A1 Introductif ou découverte Niveau initial Niveau visé À l'écrit A Utilisateur él	cadre européen co radre d'une demand lémentaire A2 Intermédiaire ou de survie	de de financement Utilisateur in B1 Niveau seuil Utilisateur ir	Bandépendant B2 Avancé ou indépendant	Utilisateur ex Utilisateur ex Utilisateur ex Utilisateur ex	xpérimenté C2 Maîtrise
Le Conseil de l'Europe a créé un ci-dessous à compléter dans le co	cadre européen co radre d'une demand lémentaire A2 Intermédiaire ou de survie lémentaire A2 Intermédiaire	Utilisateur in B1 Niveau seuil	Bandépendant B2 Avancé ou indépendant B2 Avancé ou endépendant B2 Avancé ou	Utilisateur ex C1 Autonome	xpérimenté C2 Maîtrise
Le Conseil de l'Europe a créé un ci-dessous à compléter dans le c À l'oral Al Utilisateur él Introductif ou découverte Niveau visé À l'écrit Al Utilisateur él Al Introductif ou découverte	cadre européen co radre d'une demand lémentaire A2 Intermédiaire ou de survie	Utilisateur in B1 Niveau seuil Utilisateur in B1	Bandépendant B2 Avancé ou indépendant indépendant Bandépendant BB	Utilisateur ex Utilisateur ex Utilisateur ex Utilisateur ex	xpérimenté C2 Maîtrise xpérimenté C2
Le Conseil de l'Europe a créé un ci-dessous à compléter dans le c À l'oral A Utilisateur él A1 Introductif ou découverte Niveau visé À l'écrit A Utilisateur él A1 Introductif ou découverte Niveau visé A1 Introductif ou découverte Niveau initial	cadre européen co radre d'une demand lémentaire A2 Intermédiaire ou de survie lémentaire A2 Intermédiaire	Utilisateur in B1 Niveau seuil Utilisateur in B1	Bandépendant B2 Avancé ou indépendant B2 Avancé ou endépendant B2 Avancé ou	Utilisateur ex Utilisateur ex Utilisateur ex Utilisateur ex	xpérimenté C2 Maîtrise xpérimenté C2
Le Conseil de l'Europe a créé un ci-dessous à compléter dans le c À l'oral Al Utilisateur él Introductif ou découverte Niveau visé À l'écrit Al Utilisateur él Al Introductif ou découverte	cadre européen co radre d'une demand lémentaire A2 Intermédiaire ou de survie lémentaire A2 Intermédiaire	Utilisateur in B1 Niveau seuil Utilisateur in B1	Bandépendant B2 Avancé ou indépendant B2 Avancé ou endépendant B2 Avancé ou	Utilisateur ex Utilisateur ex Utilisateur ex Utilisateur ex	xpérimenté C2 Maîtrise xpérimenté C2
Le Conseil de l'Europe a créé un ci-dessous à compléter dans le c À l'oral A Utilisateur él A1 Introductif ou découverte Niveau visé À l'écrit A Utilisateur él A1 Introductif ou découverte Niveau visé A1 Introductif ou découverte Niveau initial	cadre européen co radre d'une demand lémentaire A2 Intermédiaire ou de survie lémentaire A2 Intermédiaire	Utilisateur in B1 Niveau seuil Utilisateur in B1	Bandépendant B2 Avancé ou indépendant B2 Avancé ou endépendant B2 Avancé ou	Utilisateur ex Utilisateur ex Utilisateur ex Utilisateur ex	xpérimenté C2 Maîtrise xpérimenté C2

OBJECTIF DE LA FORMATION (piusieurs choix possibles)
Accès à une qualification Obtention d'une qualification de niveau supérieur Évolution professionnelle Retour à l'emploi Mobilité professionnelle interne Mobilité géographique Reconversion professionnelle Action de prévention ou de maintien dans l'emploi
CONFORMITE ET ADEQUATION DE L'ACTION DE FORMATION
Préciser la conformité et l'adéquation de l'action de formation au regard du projet, du choix de la formation, de son niveau avec l'objectif professionnel visé :
COMPETENCES TRANSFERABLES
S'il existe des compétences transferables, veuillez préciser quelles expérences ou acquis sont en lien avec l'action de formation :

POSITIONNEMENT DU CANDIDAT Le candidat est positionné sur : Remise à niveau préalable Validation d'accès (VAP 85) Réduction de parcours Positionnement réglementaire VAE Autres Précisez si ce positionnement donne lieu à une validation totale ou partielle de bloc de compétences : DEVIS: DURÉE ET COÛT DE L'ACTION DE POST-POSITIONNEMENT Proposé après le positionnement Référentiel (initial) Remise à niveau heures heures Enseignement général et technologique (incluant le travail encadré pédagogiquement et sur justificatif) heures heures Stage en entreprise heures heures Sessions de regroupements (pour enseignement à distance) heures heures Total d'heures heures heures Coût de la formation **€ TTC € TTC** Merci de tenir à la disposition Tests réalisés le de Transitions Pro Île-de-France les résultats de ces tests. En signant ce devis, vous vous engagez à le respecter. Aucune modification ne pourra avoir lieu après le passage en commission du dossier CPF projet de transition professionnelle. Nom du candidat Référent pédagogique Téléphone Courriel Signature du candidat : Signature et cachet de l'organisme : (obligatoire et précédée de (obligatoire) la mention «Lu et approuvé»)

Autorisation d'absence sur le temps de travail

À remplir par l'entreprise

IMPORTANT

- Vous autorisez votre salarié à s'absenter au titre du CPF projet de transition professionnelle sur le temps de travail. Vous certifiez que la formation envisagée n'entre pas dans le cadre du plan de développement des competences de l'entreprise pour l'exercice en cours.
- Les dates d'absences doivent impérativement correspondre aux dates de formation.
- Remplissez avec soin ce document qui doit permettre à la Commission paritaire de Transitions Pro Île-de-France de statuer sur une éventuelle prise en charge de la rémunération de votre salarié pendant la période effective de formation ayant lieu durant le temps de travail.

Réponse de la Commission paritaire de Transitions Pro Île-de-France et de votre salarié :

- En cas de décision positive de la Comission paritaire de Transitions Pro Île-de-France et d'admission par l'organisme de formation, un accord stipulera les conditions de prise en charge. Les règlements seront effectués par virement. Vous pourrez consulter le détail des versements dans votre espace dédié sur le site www.transitionspro-idf.fr.
- En cas de refus par la Commission paritaire de Transitions Pro Île-de-France, le salarié pourra être maintenu à son poste de travail s'il n'effectue pas sa formation.
- Dans tous les cas, le salarié doit vous informer de la décision de Transitions Pro Île-de-France et de la sienne afin que vous puissiez prendre vos dispositions en conséquence.

Tout élément de salaire et tout intitulé de prime non déclarés sur la présente autorisation d'absence ne pourront donner lieu à un remboursement après acceptation de la prise en charge du CPF projet de transition professionnelle.

L'EMPLOYEUR
Dénomination du siège social
Adresse
Code postal Ville
Contact
Téléphone Fax
Courriel*
* Important pour recevoir les avis de virement à chaque règlement
Convention collective Code Naf
Siret Je joins un RIB au dossier (obligatoire pour le règlement)
Effectif: effectif total de l'entreprise (CDI et CDD) au 31/12 de l'année précédente
Établissement du salarié
Adresse
Code postal Ville
Téléphone Fax
Courriel
Convention collective Code Naf
Siret
Effectif: effectif total de l'établissement (CDI et CDD) dont dépend le salarié
Cotisations URSSAF versées à : Ville Département

AUTORISE LE SALARIÉ

Nom	Prénom
Emploi occupé	
Date d'entrée dans l'entreprise JJJ/MM/AA Catégorie socioprofessionnelle	
Ouvrier non qualifié Employé	A.M. / A.T. / Technicien Ingénieur / Cadre
À S'ABSENTER du J J / M M / A A A A	au JJ/MM/AAAA
Les dates indiquées doivent strictem par l'organisme de formation page 7	nent correspondre aux dates de formations indiquées
POUR SUIVRE LA FORMATION SUIVANTE :	
Intitulé de la formation	
Formation à temps complet (à partir de 30 heures	de cours par semaine en moyenne)
Formation à temps partiel (moins de 30 heures de dont heures de formation pendant le	
Formation à distance (l'autorisation d'absence cor en page 7 et la période de stage)	ncerne uniquement les heures en présentiel déclarées
IMPORTANT Les périodes d'interruption de la formation de la fo	mation sont précisées en page 7 de ce dossier.
ATTENTION	
 Art. D.6323-9 : pour bénéficier d'un projet de Tra d'au moins 24 mois en qualité de salarié dont 12 	ansition Professionnelle le salarié doit justifier d'une ancienneté 2 mois dans l'entreprise actuelle.
Dès lors que la formation comprend des période formation), Transitions Pro Île-de-France susper	es d'interruption (vacances ou fermetures de l'organisme de nd sa prise en charge au titre de ces périodes.
	ous devez organiser, soit son retour dans l'entreprise pendant de ses congés payés, sabbatiques, sans solde ou RTT.
Transitions Pro Île-de-France déterminera le rytinisme de formation. Celui-ci pourra être différente.	hme de la formation sur la base des éléments fournis par l'orga- nt de celui déclaré.

ÉLÉMENTS DU CONTRAT

Nature du contrat de travai	I
Contrat à durée indéterminée	
Contrat à durée déterminée	Date de fin J J / M M / A A A A

Horaire de travail du salarié					
Horaire contractuel	mensuel	,	h (indiquer les h	eures et les centièmes d	l'heures)
Temps plein	Temps partiel à	%	Horaire variable	Horaire fixe	
Moyenne mensuelle	des heures supplémenta	aires sur les 1	2 derniers mois	,	h

Jour	s travaillés						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin
de	h	h	h	h	h	h	h
à	h	h	h	h	h	h	h
	après-midi	après-midi	après-midi	après-midi	après-midi	après-midi	après-midi
de	h	h	h	h	h	h	h
à	h	h	h	h	h	h	h
Total	h	h	h	h	h	h	h

Cas particuliers de suspension du contrat de travail				
Congé parental	Congé maladie			
Congé reclassement	Congé sabbatique (ou sans solde)			
Temps partiel thérapeutique	Autre (préciser)			
Préciser la date de début J J / M M				
Temps plein Temps partiel	à %			
Pour ces cas, indiquez en page 11 les éléments de salaire à temps plein selon l'horaire en vigueur avant la suspension du contrat de travail. Le CPF projet de transition professionnelle se substitue au congé du salarié dès le premier jour de la formation.				

ÉLÉMENTS DE SALAIRE Salaire de base brut mensuel Salaire de base brut mensuel + prime d'ancienneté (éventuelle) € + prime d'ancienneté mensuelle **Total** € Tout élément de salaire et tout intitulé de prime non déclarés sur le présent document ne pourront pas donner **IMPORTANT** lieu à un remboursement après acceptation de la prise en charge du CPF projet de transition professionnelle. Primes (à l'exception des frais professionnels) Intitulé Mois de versement MONTANT TOTAL ANNUEL Réservé à Transitions J F M A M J J A S O N D Prime de 13º mois Pro IDF Autres rémunérations à maintenir pendant le CPF projet de transition professionnelle ? Autres primes Oui Non J F M A M J J A S O N D € € € € € Avantages en nature J F M A M J J A S O N D Majoration - heures supplémentaires J F M A M J J A S O N D Indiquer uniquement les primes qui font partie intégrante du salaire. **IMPORTANT** Ne pas inscrire les indemnités compensatrices de congés payés. Ces dernières vous seront forfaitairement remboursées sur la base de 10 % du salaire de base brut mensuel et des primes. Taux de charges patronales : % (pourcentage global sur les 12 derniers mois). Le calcul du taux de charges patronales s'appuie sur le montant des charges réellement versées pour le salarié, toutes cotisations spécifiques prises en comptes (taxes sur salaires, etc.), et déduction faite des réductions bas salaires. Pour calculer le taux de charges patronales, nous vous invitons à procéder comme suit : somme des montants de charges patronales (déduction faite des réductions bas salaires) sur l'année divisée par la somme des salaires versés sur l'année. Cas particulier : pour les entreprises du bâtiment, les congés payés sont à exclure. Si vous cotisez à la Caisse des congés payés du BTP, indiquez à quel taux : Si toutes les charges patronales n'apparaissent pas sur le bulletin de paie, nous vous remercions de nous joindre **IMPORTANT** un tableau récapitulatif de l'ensemble des charges patronales justifiant le taux déclaré dans ce tableau. Par défaut, les charges sur le bulletin de paie serviront de seule référence. Nous ne réglons que les charges déclarées et vérifiables. Complément

€

€

€

€

7one

7one

à

à

Ticket restaurant - part patronale (montant/jour)

Abonnement de travail mensuel transport hors Île-de-France (50 %)

Pass Navigo - part patronale (50 %)

Carte intégrale - part patronale (50 %)

RÉMUNÉRATION DU STAGIAIRE

En cas d'acceptation d'une prise en charge par la Comission paritaire de Transitions Pro Île-de-France, l'employeur s'engage à avancer le salaire qui lui est remboursé (article L. 6323-17-5 alinéa 2 du code du travail).

Une convention d'engagement sera établie (téléchargeable à partir de **l'Espace personnel** de votre salarié) et précisera les éléments de la rémunération que la Comission paritaire de Transitions Pro Île-de-France remboursera à l'employeur sur présentation, chaque mois, du bulletin de paie et de l'attestation de présence en formation (transmise par l'organisme de formation).

N.B.: toute demande de remboursement parvenue 6 mois après la fin de la formation ne peut pas être prise en charge. Le dossier sera archivé définitivement.

L'employeur atteste que le salarié bénéficie d'une dispense de travail équivalente au nombre d'heures à sa formation, notamment si le salarié a des horaires de travail décalés par rapport aux horaires habituels de formation (exemple : salarié travaillant de nuit, le week-end,).					
Le signata	aire représen	tant l'entreprise atteste la sincérité d	e tous les renseigneme	ents portés sur le présent document.	
3					
M^{me} , M .			À		
Qualité du	u signataire		Le		
Signature	et cachet :				
				JJ/MM/AAAA	

POUR FACILITER VOS DÉMARCHES

- Téléphonez au 01 44 10 58 58 du lundi au vendredi de 9 h à 18 h
- Place Johann Strauss (Paris X^e)
 Horaires: consulter notre site internet
- Adresse postale
 2 ter, boulevard Saint-Martin
 75498 Paris Cedex 10
- Connectez-vous sur www.transitionspro-idf.fr





